



Gourmandises
Toquées



Gourmandises
Toquées

SUCRE NEIGE DECOR

Code article : 5kg : 19593 11kg : 19594

Origine :

Description : Préparation pour décor de pâtisserie. Poudre de décoration insoluble pour le saupoudrage et la décoration de toutes pâtisseries.

Poids : 1 ou 5kg

INGREDIENTS :

Dextrose, sucre, matière grasse de palme, amidon de **froment**, antiagglomérant : E 470b, arôme naturel

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES :

Aspect : poudre

Couleur : blanc

Goût / Odeur : sucré, vanillé

CONSERVATION :

DDM : 12 mois

Stockage : A conserver dans un endroit frais et sec

ALLERGENES :

PRODUITS / INGREDIENTS	PRESENCE	ABSENCE	INGREDIENT(S) CONCERNE(S)
CEREALES ET PRODUITS A BASE DE CEREALES CONTENANT DU GLUTEN	X		
CRUSTACEES ET DERIVES		X	
MOLLUSQUES ET PRODUITS A BASE DE MOLLUSQUES		x	
POISSONS ET PRODUITS A BASE DE POISSON		X	
ŒUFS (BLANC OU JAUNE) ET PRODUITS A BASE D'ŒUFS	?		Traces éventuelles d'œufs
ARACHIDES ET PRODUITS A BASE D'ARACHIDE		X	
LAIT ET PRODUITS LAITIERS	?		Traces éventuelles de lait
SOJA ET PRODUITS A BASE DE SOJA		X	
FRUITS A COQUES ET PRODUITS DERIVES		X	
GRAINES DE SESAME ET PRODUITS A BASE DE SESAME		X	



Gourmandises
Toquées



Gourmandises
Toquées

MOUTARDE ET PRODUITS A BASE DE MOUTARDE		X	
LUPIN ET PRODUITS A BASE DE LUPIN		X	
CELERI ET PRODUITS A BASE DE CELERI		X	
ANHYDRIDES SULFUREUX ET SULFITES (CONCENTRATION >10 MG/KG OU 10 MG/L EN SO2)		X	

? = contamination croisée possible

VALEURS NUTRITIONNELLES :

POUR 100g DE PRODUIT		
VALEUR ENERGETIQUE	1 631 kJ	390 kcal
MATIERES GRASSES	2.8 g	
- Dont acides gras saturés	- 2.3 g	
GLUCIDES	89.7 g	
- Dont sucres	- 88.7 g	
PROTEINES	0.1 g	
FIBRES	0 g	
SEL	0 g	

CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES :

Flore totale :

Moisissures : 100 /g

Levures : 100 /g

REGLEMENTATION :

▪ **Statut OGM**

Conforme à la réglementation européenne CE N°1830/2003 et N°1829/2003.

▪ **Traitement par ionisation**

Produit non ionisé/non irradié selon les directives N°1999/2/CE et N°1999/3/CE.

▪ **Pesticides**

Conforme à la réglementation européenne CE N°396/2005 et N°178/2006.

▪ **Métaux lourds**

Conforme à la réglementation européenne CE N°1881/2006.

▪ **Garantie absence nanomatériaux**

Conforme au règlement 1169/2011/CE et dans le cadre du décret 2012-232 relatif à la déclaration annuelle des substances à l'état nano-particulaire et arrêté du 6 août 2012.

▪ **Emballages**

Conforme au règlement CE N°1935/2004 du 27 octobre 2004 ; au règlement CE N°2023/2006 du 22 décembre 2006 modifié, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires ; ainsi qu'à la réglementation française en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires à savoir le décret sanction 2007-766 du 10 mai 2007, modifié par le décret 2008-1469 du 30 décembre 2008.